



SECTION 1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Fabricant/Fournisseur: DURADEK CANADA
8288 129th Street
Surrey, BC V3W 0A6
1-866-591-5594
www.duradek.com

DURADEK US
1142 Clay Street
North Kansas City, MO 64116
1-800-338-3568

Téléphone d'Urgence: Canada - CANUTEC (24H) 1-613-996-6666
..... États-Unis – CHEMTRAC (24H) 1-800-424-9300

Date de Révision:..... 23 juillet 2018
Date d'Imprimée:..... 24 juillet 2018
Numéro de Version: 2

Produit: D811-23-W PREMIUM DECKING ADHESIVE
Utilisation du Produit:..... ADHÉSIF INDUSTRIEL
USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

SECTION 2 – IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu d'Urgence

Organs Cibles:

Rein, foie, yeux, peau, reproduction, système nerveux central.

SGH Classification:

Liquides inflammables (Cat. 2)
Irritation cutanée (Cat. 2)
Irritation oculaire (Cat. 2A)
Sensibilisation cutanée (Cat. 1B)
Toxicité pour la reproduction (Cat. 2)
Toxicité Pour Certains Organes Cibles - Exposition unique (Cat 3) - effets narcotiques
Toxicité Pour Certains Organes Cibles - Expositions Répétées (Cat. 2)
Danger par aspiration (Cat. 1)

SGH Éléments d'étiquetage, y compris les Conseils de Prudence:

Pictogramme:



Mention d'Avertissement:..... Danger

Mention du Danger:

H225: Liquide et vapeur très inflammables

H315: Provoque une irritation cutanée

H319: Provoque une sévère irritation des yeux

H317: Peut provoquer une allergie cutanée

H361: Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

H336: Peut provoquer somnolence ou des vertiges

H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'exposition répétées ou d'une exposition prolongée

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires

Conseils de Prudence:

P210: Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition - Ne pas fumer

P233: Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P240: Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

P241: Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant

P242: Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles

P243: Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques

P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

P264: Se laver la peau soigneusement après manipulation

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

P362+364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation

P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail

P303+361+353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau (ou se doucher)

P333+313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin

P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337+313: Si l'irritation des yeux persiste: demander un avis médical/Consulter un médecin

P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P304+340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

P314: Demander un avis médical/consulter un médecin en cas de malaise

P301+310: EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin

P331: Ne PAS faire vomir

P308+313: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin

P405: Garder sous clef

P403+235: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

P370+378: En cas d'incendie: Utiliser de la mousse, de l'eau pulvérisée, une poudre chimique et / ou du dioxyde de carbone pour l'extinction

P501: Éliminer le contenu/récipient pour se conformer aux réglementations locales, provinciales, étatiques et fédérales

SECTION 3 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

INGREDIENT DANGEREUX	NUMÉRO CAS	%
Acétone	67-64-1	7,00-13,00
Toluène	108-88-3	10,00-30,00
Méthyl éthyl cétone	78-93-3	7,00-13,00
Hexane normal	110-54-3	5,00-30,00
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (C4-C11)	64742-49-0	10,00-30,00
Xylène	1330-20-7	0,00-0,25
Oxirane,2,2'-((1-méthylethylidene)Bis(4,1-phenyleneoxymethylene))Bis-,Homopolymer	25085-99-8	1,00-5,00

Consulter la Section 8 pour les Directives d'Exposition Professionnelle

SECTION 4 – PREMIERS SOINS

Inhalation:

Ce produit est (extrêmement) inflammable. Prenez les précautions appropriées (par exemple, enlevez toute source d'inflammation). Retirer la source de contamination ou déplacer la victime à l'air frais. Si la respiration est difficile, le personnel qualifié doit administrer de l'oxygène d'urgence.

Ingestion:

Ne donnez jamais rien par la bouche si la victime perd rapidement conscience ou est inconsciente ou convulsée. Ne pas faire vomir. Demander à la victime de boire de 60 à 240 mL (2-8 oz) de l'eau. Si les vomissements surviennent naturellement, faire pencher la victime vers l'avant pour réduire le risque d'aspiration. Demander à la victime de rincer à nouveau la bouche avec de l'eau. Consulter immédiatement un médecin.

Yeux:

Rapidement et doucement éponger ou brosser le produit chimique du visage. Rincer immédiatement l'œil ou les yeux contaminés avec de l'eau tiède coulant doucement pendant 15 à 20 minutes, tout en maintenant la (les) paupière (s) ouverte (s). Si une lentille de contact est présente, ne retardez pas l'irrigation ou n'essayez pas de retirer l'objectif. Veillez à ne pas rincer l'eau contaminée dans l'œil non affecté ou sur le visage. Consulter immédiatement un médecin.

Peau:

Retirer les vêtements, les chaussures et les articles en cuir contaminés (p. Ex. Bracelets de montre, ceintures). Rapidement et doucement, éponger ou brosser l'excès de produit chimique. Laver délicatement et soigneusement avec de l'eau tiède et du savon non abrasif pendant 5 minutes. Si l'irritation persiste, répétez le rinçage. Obtenir un avis médical Décomposer complètement les vêtements, les chaussures et les articles en cuir avant de les réutiliser ou de les jeter.

Note au Médecin:

Le traitement doit être basé sur le bon jugement du médecin et sur les réactions individuelles du patient.

SECTION 5 – MEASURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction:

Mousse d'alcool, eau pulvérisée, poudre chimique, dioxyde de carbone.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants ou structures exposés au feu. N'utilisez pas un jet d'eau.

Risques inhabituels d'incendie et d'explosion:

N'utilisez jamais une torche de soudage ou de coupage sur ou près du conteneur (même vide) car le produit (même les résidus) peut s'enflammer de manière explosive. Tous les contenants, y compris les seaux, les fûts, les wagons-citernes et les camions devraient être mis à la terre et / ou collés lorsque le matériel est transféré. Les vapeurs et / ou vapeurs de ce produit sont plus lourdes que l'air et peuvent se déplacer vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme provoquant une explosion et un incendie. Le produit flottera et pourra être rallumé à la surface de l'eau.

Produits de combustion dangereux:

Monoxyde de carbone et / ou dioxyde de carbone. Acide chlorhydrique, chloroprène, aldéhydes, composés phénoliques.

SECTION 6 – MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions personnelles:

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs, brouillards ou gaz. Assurer une ventilation adéquate. Supprimer toute source d'incendie potentiel. Évacuer le personnel vers des zones sécurisées. Méfiez-vous des vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives.

Précautions environnementales:

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Endiguer et contenir les déversements. Ne laissez pas le produit entrer dans des canalisations.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage:

Contenir et / ou digérer les déversements. Absorber avec un matériau inerte, placer dans un récipient approprié. Signaler et éliminer conformément aux réglementations locales.

SECTION 7 – MANUTENTION ET STOCKAGE

Espace de rangement:

Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Les récipients ouverts doivent être soigneusement refermés et maintenus en position verticale pour éviter les fuites et l'évaporation.

Manipulation:

Utiliser dans un endroit bien ventilé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter l'inhalation de vapeur ou de brouillard. Utiliser des outils, des équipements et un système de ventilation antidéflagrants. Tenir à l'écart des sources d'inflammation. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charge électrostatique. Toujours broyer et coller les conteneurs.

SECTION 8 – CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite de seuil:..... 50 ppm l'ACGIH Etats-Unis est. (Hexane normal)

Contrôles d'ingénierie:

Utiliser un système d'échappement et / ou de ventilation local, mécanique, antidéflagrant pour éviter l'exposition et l'accumulation de vapeur.

Équipement de protection individuelle:

Protection respiratoire:

Lorsque l'évaluation des risques indique que les appareils de protection respiratoire à purification d'air sont appropriés, utiliser un appareil de protection respiratoire homologué pour la concentration et le type de produits dangereux sur le lieu de travail. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés selon les normes gouvernementales appropriées. Utiliser des respirateurs en guise de secours aux contrôles techniques, si nécessaire.

Protection des mains:

Manipuler avec des gants pour minimiser le contact avec la peau. Inspectez les gants avant l'utilisation. Utiliser une technique d'enlèvement des gants appropriée (sans toucher la surface extérieure du gant) pour éviter tout contact de la peau avec le produit. Éliminer les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Se laver les mains soigneusement.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité et / ou écran facial. Utiliser un équipement de protection oculaire testé et approuvé selon les normes gouvernementales appropriées.

Vêtements de protection:

Vêtements imperméables, ignifuges, vêtements de protection antistatiques. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de matières dangereuses sur chaque lieu de travail.

Mesures supplémentaires

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9 – PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique:	Liquide
Apparence / Odeur:	Jaune, avec une odeur de solvant
Seuil d'odeur:	Non disponible
Viscosité:	1000 +/- 100 cps
Densité de vapeur (AIR=1):	Non disponible
Point d'ébullition:	56°C est. (Acétone)
Point de fusion / congélation:	Non disponible
Pression de vapeur:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible
Gravité spécifique:	Non disponible
Solubilité dans l'eau:	Pas de données
Solides:	21,5% +/- 1% 2 heures à 135°C
Coeff. Eau / Huile Dist.:	Non disponible
Point d'éclair:	-22°C coupelle fermée, méthode Tag est. (Hexane normal)
Température d'auto-inflammation:	225°C est. (Hexane normal)
Limite supérieure d'inflammabilité:	12,8% est. (Acétone)
Limite inférieure d'inflammabilité:	1,2% est. (Hexane normal)

SECTION 10 – STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

La stabilité:

Stable, sauf en cas d'incendie.

Produits de décomposition dangereux:

Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone, aldéhydes, formaldéhyde, chlorure d'hydrogène et dérivés phénoliques.

Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts, acides forts / bases et agents réducteurs, halogènes, alcalis et amines. Peut réagir avec l'oxychlorure de phosphore.

Réactions dangereuses:

Les vapeurs peuvent former un mélange explosif dans l'air.

Conditions à éviter:

Chaleur, flammes et étincelles.

SECTION 11 – DONNÉES TOXICOLOGIQUES
--

INGREDIENT DANGEREUX	DL50	CL50	HRS
Acétone	5800 mg/kg	50100 mg/kg	4
Toluène	>5580 mg/kg	28,8 mg/L	4
Méthyl éthyl cétone	2737 mg/kg	11700 ppm	4
Hexane normal	28700 mg/kg	>43,2 mg/L	4
Distillats de pétrole, fraction légère hydrotraitée (C4-C11)	>5000 mg/kg	>20 mg/L	4
Xylène	3523 mg/kg	5000 ppm	4
Oxirane,2,2'-((1-methylethylidene)Bis(4,1-phenyleneoxymethylene))Bis-,Homopolymer	>15000 mg/kg	non disponible	-

Corrosion cutanée / irritation cutanée:

Lapin - irritation de la peau - 24 heures

Lésions oculaires graves / irritation:

Lapin - irritant pour les yeux - Ligne directrice 405 de l'OCDE

Sensibilisation respiratoire ou cutanée:

Peut causer une sensibilisation de la peau.

Mutagenicité des cellules germinales:

Non attendu pour être mutagenic dans des humains.

Cancérogénicité:

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérogène probable, possible ou confirmé pour l'homme par le CIRC.

Toxicité pour la reproduction:

Une exposition excessive pendant la grossesse peut être dangereuse pour le fœtus en développement. Des expériences ont montré des effets toxiques sur la reproduction chez des animaux de laboratoire mâles et femelles.

Tératogénicité:

Peut provoquer une toxicité tératogène / embryonnaire à fortes doses.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique):

Peut causer une dépression du système nerveux central.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée):

Peut causer des dommages aux organes en cas de surexposition prolongée/répétée.

Danger par aspiration:

Classé comme un danger d'aspiration.

Effets potentiels sur la santé:

Inhalation:

Une exposition prolongée à une concentration élevée de vapeur peut entraîner une dépression du système nerveux central. Les signes de ceci incluent le mal de tête, la nausée, le vertige, la vision floue et l'incoordination. L'inhalation excessive de vapeurs peut provoquer une irritation nasale et respiratoire.

Ingestion:

Peut causer une irritation de la bouche et de la gorge, entraînant un inconfort abdominal, des nausées, des vomissements et de la diarrhée.

Peau:

Un contact prolongé et répété peut provoquer un dégraissage et un assèchement de la peau, entraînant une irritation et une dermatite.

Yeux:

Peut provoquer une irritation des yeux. Peut causer une sensation de brûlure, une rougeur, un gonflement et/ou une vision floue.

Signes et symptômes d'exposition:

Une surexposition peut causer des effets sur le système nerveux central. Peut irriter la peau et les yeux. Peut causer des effets sur la reproduction.

Effets synergiques:

Non disponible.

Information additionnelle:

Une surexposition répétée et prolongée peut causer des dommages aux reins et au foie. Peut causer des effets sur le système nerveux central.

SECTION 12 – DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Destin environnemental et distribution:

Empêcher de pénétrer dans les égouts, les cours de l'eau ou d'autres plans de l'eau. Si le ruissellement se produit, avertir les autorités si nécessaire.

Aquatoxicité:

CL50 (Oncorhynchus Mykiss) 15,22-19,05 mg/L, 96 heures est. (Toluène)

CL50 (Pimephales Promelas) 2,5 mg/L, 96 heures est. (Hexane normal)

Persistance et dégradabilité:

Pas de données.

Potentiel bioaccumulatif:

Pas de données

Mobilité dans le sol:

Pas de données.

Autres effets indésirables:

Peut être nocif pour la vie aquatique.

SECTION 13 – DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets:

Recueillir et récupérer ou jeter dans des conteneurs scellés dans un site d'élimination des déchets autorisé. Ne laissez pas ce produit s'écouler dans les égouts / les réserves de l'eau. Éliminer conformément à toutes les réglementations applicables.

Emballage contaminé:

Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site de traitement des déchets agréé pour être recyclés ou éliminés. Étant donné que les contenants vides peuvent contenir des résidus de produit, suivre les avertissements figurant sur l'étiquette même après avoir vidé le contenant.

SECTION 14 – INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

TMD Classification (Routier Seulement):CLASSE 3 UN1133 II

Appellation Réglementaire (Routier Seulement):.. ADHÉSIFS

Une détermination scientifique fondée sur les ingrédients de la formulation a été conclue le 23 juillet 2018 afin de définir les classifications du transport des marchandises dangereuses.

SECTION 15 – INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Ce matériel est inclus dans la Liste intérieure des substances (DLS) en vertu de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement).

Ce matériau a été classé conformément aux critères de risque des produits contrôlés Les règlements (RPC) et la FDS contiennent toutes les informations requises par le RPC.

Ce matériau répond aux exigences de l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act / Loi sur le contrôle des substances toxiques).

Le contenu de cette fiche de données de sécurité est conforme à la norme OSHA Hazard Communication Standard (association pour la sécurité et la santé au travail) 29CFR 1910.1200

SECTION 16 – AUTRES INFORMATIONS

LÉGENDE AUX ABRÉVIATIONS:

CAS:..... SERVICES ABSTRAITS CHIMIQUES
CIRC:..... CENTRE INTERNATIONAL DE RECHERCHE SUR LE CANCER
CL:.....CONCENTRATION LETHALE
DL:..... DOSE LETHALE
TMD:.....TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES
MPT:..... MOYENNE PONDÉRÉE EN TEMPS
COV:.....COMPOSÉ ORGANIQUE VOLATILE

Les informations contenues dans ce formulaire sont basées sur des données provenant de sources considérées comme fiables, mais Duradek ne garantit pas l'exactitude ou l'exhaustivité de celles-ci. Les informations sont fournies aux personnes qui achètent ou utilisent le matériel auquel elles se réfèrent et Duradek décline expressément toute responsabilité pour les pertes ou dommages, y compris les dommages indirects, ou pour les blessures (y compris la mort) découlant directement ou indirectement du fait informations ou utilisation du matériel.